

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Bref Gel Max White

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2017-0022-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012635-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Bref Gel Max White Gel désinfectant
Bref Gel Max White Gel désinfection
Bref Gel Max White Gel ultra désinfection
Bref Gel Max White Gel maxi désinfection
Bref Gel Max White Maxi désinfection
Bref Gel Max White Ultra désinfection
Bref Gel Max White Disinfectant gel
Bref Gel Max White Disinfection Gel
Bref Gel Max White Disinfectant
Bref Gel Max White Disinfecting gel
Bref Gel Max White Désinfectant
Bref Gel Max White Ultra Désinfectant
Bref Gel Max White Super Désinfectant
Bref Gel Max White Extra Désinfectant
Bref Gel Max White Désinfection facile
Bref Gel Max White Anti-Bactérien

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Henkel Belgium N.V.
Adresse	Esplanade 1 PO box 101 1020 Brussels Belgique

Numéro de l'autorisation

BE2017-0022-00-00 1-1

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0012635-0003

Date de l'autorisation

20/03/2019

Date d'expiration de l'autorisation

25/05/2026

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

36 - Acide chlorhydrique

Nom du fabricant

BorsodChem Zrt.

Adresse du fabricant

Bolyai tér 1. 3700 Kazincbarcika Hongrie

Emplacement des sites de fabrication

Bolyai tér 1. 3700 Kazincbarcika Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	11,7
Polyoxyéthylène (5) oléylamine	N,N-Bis[poly(oxyethylene)]-(Z)-octadec-9-enyl-1-		26635-93-8		2,025

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 Ne pas respirer les vapeurs.
 Se laver mains soigneusement après manipulation.
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se doucher.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 Garder sous clef.
 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectant des toilettes

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Cellules végétatives Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Cellules végétatives Nom scientifique: Moisissure Nom commun: Moisissure Stade de développement: Spores
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation à l'intérieur; désinfection de la surface de la cuvette des toilettes
Méthode(s) d'application	Désinfection des surfaces - Verser le produit sous le rebord et couvrir toute la surface de la cuvette intérieure
Taux et fréquences d'application	20-35 mL par application - 100 - 1-2 applications par semaine et par ménage
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, Plastique: HDPE , 750-1250 mL HDPE opaque Bouchon sécurité enfant

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Aucun

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucun

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucun

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Appliquer le produit sous le rebord de la cuvette des toilettes afin qu'il puisse couler vers le bas pour couvrir la totalité de la surface de la cuvette intérieure.
2. Laisser agir 15 min pour la désinfection et 30 min en cas de taches tenaces. Tirer la chasse d'eau ensuite. Répéter le processus en cas de dépôts de calcaire tenaces. Si nécessaire utiliser la brosse de toilette.

5.2. Mesures de gestion des risques

1. Utiliser conformément aux instructions indiquées sur l'étiquette. Appliquer seulement aux toilettes. Éviter les autres rejets dans l'environnement.
2. Diluer tout déversement avec de l'eau et éponger. Tous les consommables (par exemple des serviettes en papier) utilisés pour éponger doivent être éliminés avec les ordures ménagères. D'autres matériaux (par exemple les lavettes ou éponges) doivent être soigneusement rincés à l'eau. Les eaux de nettoyage contenant le produit doivent être éliminées via les eaux usées.
3. Ne pas rejeter directement dans le milieu naturel.
4. Éviter tout contact inutile au produit. Une mauvaise utilisation peut causer des dommages à la santé.
5. Ne pas respirer les vapeurs.
6. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
7. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

1. Ne pas mélanger avec l'eau de Javel ou autre nettoyeur pouvant conduire à la formation de chlore gazeux toxique ou de chaleur.

Instructions de premiers secours:

2. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
3. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. (P330 + P301 + 331)
4. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.(P303 + 361 + 353)
5. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305 + 351 + 338)
6. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. (P308 + 311)
7. EN CAS D'INHALATION de gaz toxiques résultant d'une mauvaise utilisation (mélange avec l'eau de Javel ou autre nettoyeur): transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Aucun

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

1. Tenir hors de portée des enfants
2. Garder sous clef
3. Stocker au sec
4. Durée de vie: 24 mois

6. Autres informations

En raison de déficits techniques de l'éditeur du Résumé des Caractéristiques du Produit, les points suivants sont ajoutés à cette section:

P308 + 310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en accord avec les règles en vigueur dans votre région.

Polyoxyéthylène (5) oléylamine (CAS: 26635-93-8): fonction = Agent de surface non ionique